

DE2026_1501_14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le quinze janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAT) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) représentée par MAYERE Dominique (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Contrat cadre du local de santé Roannais Agglomération - CCPU - COPLER - CCVAI

Date de transmission de l'acte: 20/01/2026

Date de reception de l'AR: 20/01/2026

042-244200614-DE2026_1501_14-DE

A G E D I

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la délibération du conseil communautaire n° DE2024_0310_08 du 08 octobre 2024 approuvant le déploiement d'un contrat local de santé (CLS) entre Roannais Agglomération, et les communautés de communes du Pays d'Urfé, de la CoPLER et de Vals d'Aix et Isable

Considérant que le Contrat Local de Santé (CLS), est un outil adapté qui vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il coordonne les dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des Populations,

Considérant que plusieurs axes de travail ont été identifiés par les acteurs de la santé du territoire :

- La coopération et la mise en réseau
- L'accès aux soins, la prévention et la santé pour tous
- L'aménagement et la promotion d'un cadre de vie favorable à la santé.

Considérant qu'un diagnostic santé du territoire a été présenté aux élus et aux partenaires par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS),

Considérant qu'un premier comité de pilotage a permis aux représentants des futurs signataires de prendre connaissance des axes de travail et objectifs dégagés et de valider le principe de leur engagement dans le Contrat Local de Santé à savoir :

Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre de soins, l'éducation à la santé et la prévention

- Améliorer l'accès de la population aux professionnels médicaux et aux soins sur l'ensemble du territoire
- Renforcer la sensibilisation de la population aux comportements favorables à la santé

Axe stratégique 2 : Cadre de vie et santé environnement

- Soutenir et informer sur l'approche « One Health »
- Améliorer la qualité des environnements de vie
- Développer l'urbanisme favorable à la santé

Axe stratégique 3 : Santé mentale

- Améliorer l'accès aux soins et à l'accompagnement des personnes concernées par un trouble psychique
- Améliorer le bien-être mental des habitants
- Améliorer la santé mentale des jeunes (0-25 ans)

Date de transmission de l'acte: 20/01/2026

Date de réception de l'AR: 20/01/2026

042-244200614-DE2026_1501_14-DE

AGEDI

Axe stratégique 4 : Bien vieillir

- Favoriser la qualité de vie et le bien être des personnes âgées en perte d'autonomie, à domicile
- Favoriser le bien vieillir
- Favoriser le bien être psychique des personnes âgées par le maintien dans un lien social

Ouï cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes du contrat local de santé joint en annexe.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer le Contrat Local de Santé ainsi que tout document afférent à ce contrat

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 15/01/2026

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 20/01/26
et de la publication le : 20/01/26*
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 20/01/2026
Date de reception de l'AR: 20/01/2026
042-244200614-DE2026_1501_14-DE
A G E D I

